Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260130-2026_03-DE

COMMUNE D'ARGOL - 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 30 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 janvier deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Henri LE PAPE, Maire.

Présents : LE PAPE Henri, LE DOARE Denis, CHESSE Magali, TURBIEZ Jocelyne, PROFIZI Diane, PERON Annie, STERVINOU Nicolas, MARCHAND Olivier

Excusés : KERMORGANT Martine, MADEC Yannick, LEZENVEN Jean-Michel

Absent : BUHOT Elodie, OLLIVIER Mikaël

Procuration : Madame KERMORGANT Martine donne procuration de vote à Madame PROFIZI Diane

Secrétaire de séance : Madame PROFIZI Diane

N°2026- 03 – Vote du COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Jocelyne TURBIEZ, 3ème Adjointe aux Finances, qui fait lecture des résultats du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget Principal et du lotissement

00100 - COMMUNE D ARGOL — Exercice 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	75 321,43		164 390,28	153,29	239 865,00
Fonctionnement	328 640,78	280 000,00	175 366,62	2 495,44	226 502,84
TOTAL I	403 962,21	280 000,00	339 756,90	2 648,73	466 367,84
II - Budgets des services à caractère administratif					
26800-LOT DES CERISIERS ET CAMELIAS					
Investissement					
Fonctionnement	2 130,00			-2 130,00	
Sous-Total	2 130,00			-2 130,00	
TOTAL II	2 130,00			-2 130,00	
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	406 092,21	280 000,00	339 756,90	518,73	466 367,84

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260130-2026_03-DE

➢ **BUDGET PRINCIPAL COMMUNE**
Le CFU se décompose comme suit :

Budget principal (résultat de l'exercice 2025 hors intégration non budgétaire des résultats du lotissement et du SIMIF)

Section de fonctionnement
Recettes : **1 278 442,96 €**
Dépenses : **1 103 076,34 €**

Section d'investissement
Recettes : **450 045,90 €**
Dépenses : **285 655,62 €**

Résultat à affecter pour excédent de fonctionnement : **+226502,84 €**
Solde d'exécution en investissement (recette) : **+239865€ €**
Solde de restes à réaliser en recettes : **0 €**
Solde de restes à réaliser en dépenses : **0 €**

Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur Denis LE DOARE est élu président de séance, conformément aux article L1612-12, L2121-14 et L2121-31a 1° du Code Général des Collectivités Territoriales.
Monsieur le Maire s'étant retiré, il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la l'unanimité

- **ADOPTE** le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 du budget principal
- **ADOPTE** le Compte Financier Unique (CFU) du lotissement suite à sa liquidation par transfert de son résultat cumulé non budgétaire au budget principal

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)